

AVIS

de modification de régime matrimonial



Suivant acte reçu par Me Virginie CAMUS BRECHAT, notaire à Saint-Pierre-et-Miquelon le 12 décembre 2019, il a été procédé à la modification de régime matrimonial ci-après, savoir :

Informations concernant les époux

CARRERE Pascal Laurent CARRERE

URTIZBEREA Lise Véronique Christine

Domiciliés à Saint-Pierre (97500) 14, rue Gouverneur-d'Angeac

Mariés à la mairie de Saint-Pierre (97500) le 6 juillet 1984

Régime matrimonial d'origine : régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Informations concernant la modification de régime matrimonial

Modification opérée : adoption du régime conventionnel de la communauté universelle avec stipulation d'une clause attribuant la totalité de la communauté au survivant des époux.

Notaire rédacteur de l'acte :

Me Virginie CAMUS BRECHAT

Informations concernant les oppositions

Les oppositions, s'il y a lieu, seront adressées, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier de justice auprès de :

Me Virginie CAMUS BRECHAT, 17, rue Ducouedic,
B. P. 1818 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon.

Pour avis et mention,

Me Virginie CAMUS BRECHAT

